



COMPRENDRE LA PROTECTION

De la définition à la mise en œuvre

ELEMENTS CLES DE LA SESSION

1. Comprendre les éléments centraux de la protection
2. Comprendre les différents niveaux d'action en protection
3. Comprendre le cadre normatif

C'EST QUOI LA PROTECTION ?

<https://www.youtube.com/watch?v=yR0L7nk5GjE>

Voici l'histoire de Samira

DISCUSSION AVEC VOISIN

Vous avez 5 minutes pour discuter avec votre voisin les questions suivantes:

- Quels sont les risques liés à la protection dans l'histoire de Samira ?
- Quels risques sont liés au déplacement forcé ? Est-ce que ça fait une différence si Samira est une PDI ou un enfant réfugié ?
- Quels risques peuvent aussi se présenter dans d'autres contextes migratoire ?

L'EQUATION DU RISQUE

Le risque est un concept dynamique qui reflète une combinaison de menaces, de vulnérabilités et de capacités à un moment donné:

$$\text{RISQUE} = \frac{\text{Menaces} \times \text{Vulnérabilités}}{\text{Capacités}}$$

L'EQUATION DU RISQUE

MENACE : Le DANGER pour la population (et/ou pour tous les personnes et les éléments protégés par la loi)

(exemple: une zone minée)

VULNERABILITE : Degré d' EXPOSITION à la menace

(exemple: les paysans doivent traverser la zone minée)

CAPACITE : Les FORCES et RESSOURCES (parfois appelées mécanismes d'adaptation) auxquelles un groupe peut avoir accès pour atteindre un degré raisonnable de protection et de sécurité.

(exemple: la signalisation des mines est déjà faite et les paysans savent les interpréter)

RISQUE : La **PROBABILITÉ** (fréquence) et l'**IMPACT** potentiel face au DANGER.
(exemple: les paysans sont tués ou grièvement blessés)

L'EQUATION DU RISQUE — PROGRAMMATION EN PROTECTION

Afin de réduire les risques à des niveaux acceptables, à **savoir protéger**, vous devez/vous pouvez:

Réduire les menaces

et / ou réduire les facteurs de vulnérabilité

Et / ou augmenter les capacités de protection

Jeu de rôle

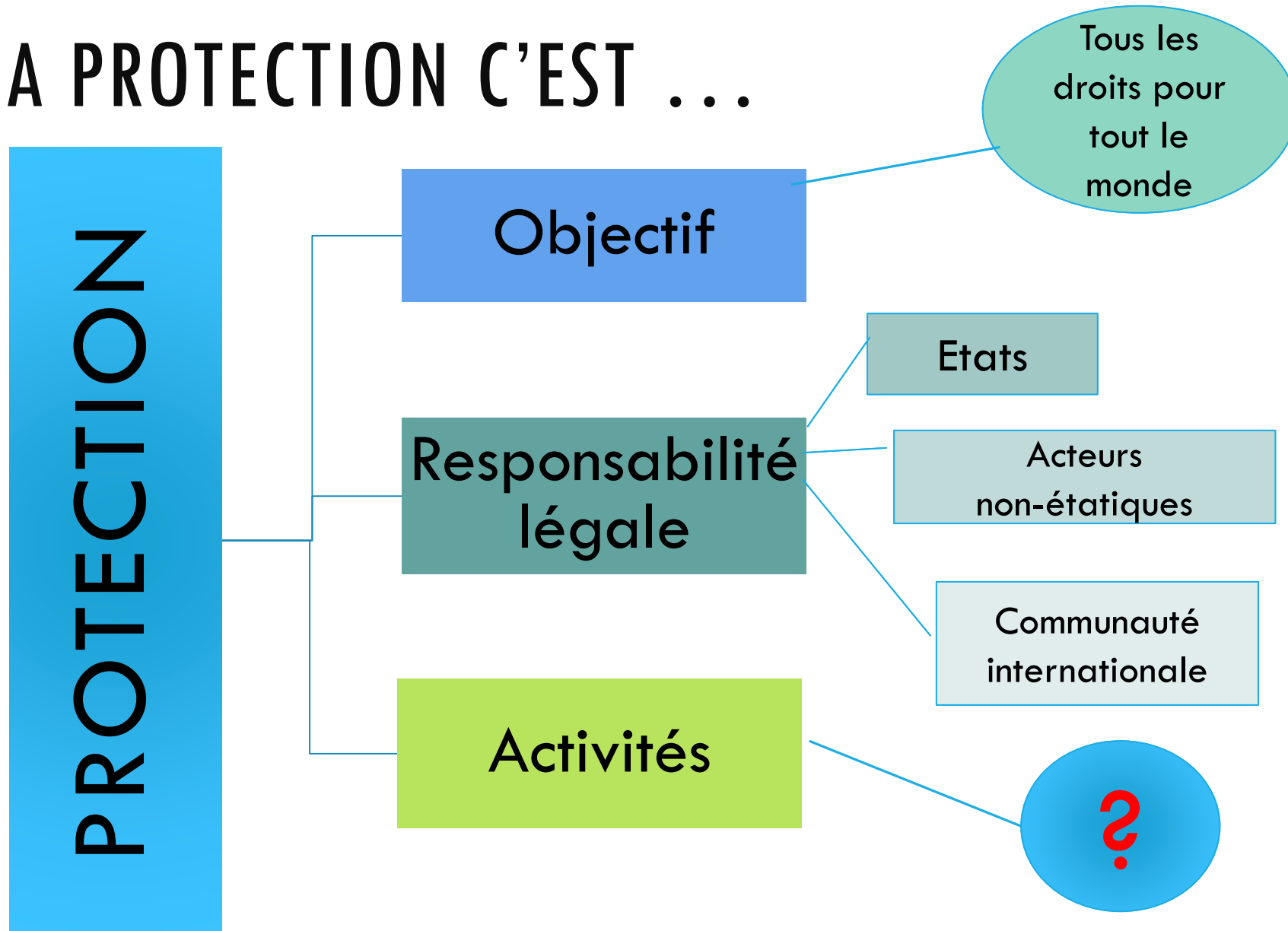
COMMENT DEFINIR LA PROTECTION

- Toutes les activités visant à assurer le plein respect des droits de la personne, conformément à la lettre et à l'esprit du droit pertinent, c'est-à-dire les droits de l'Homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés.

Définition du Comité permanent inter-agences (IASC)

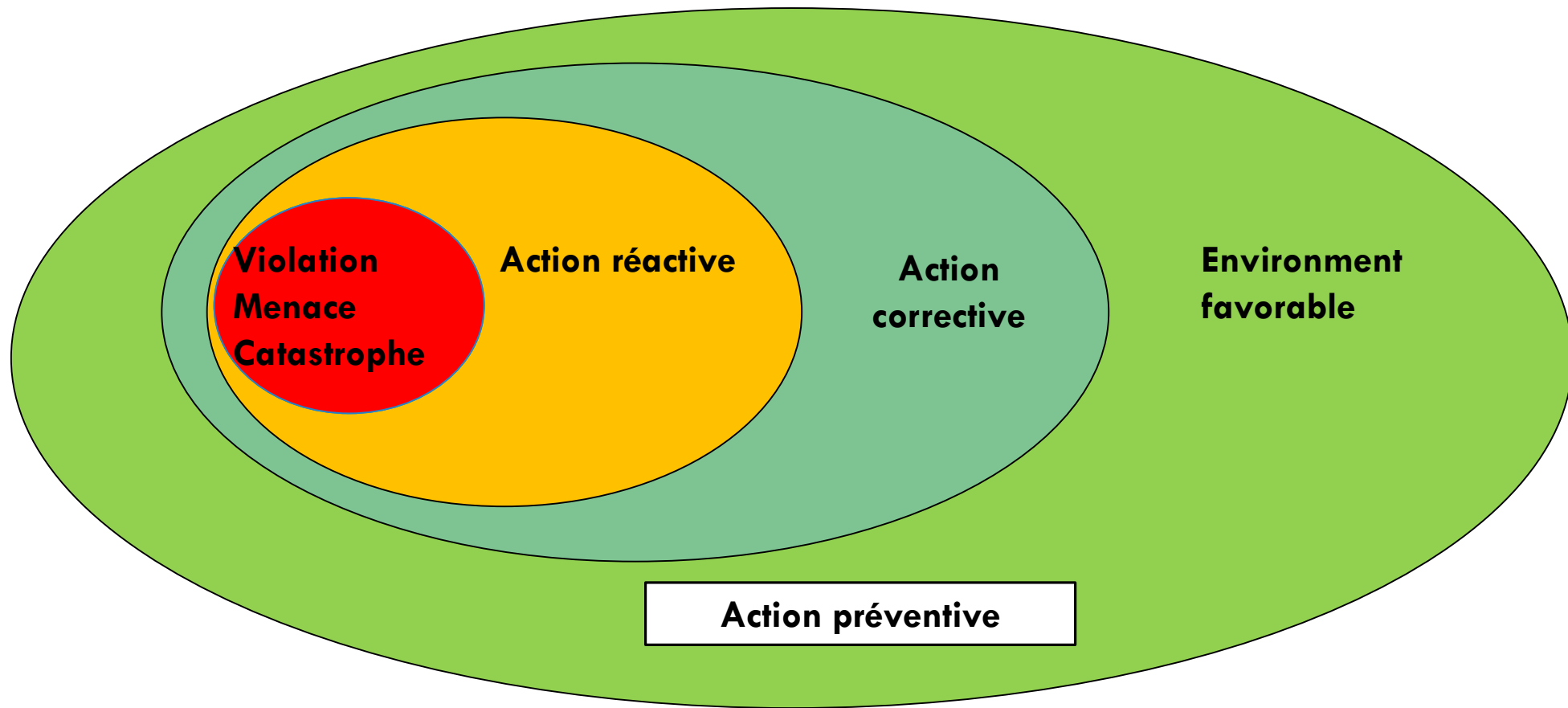
- La protection peut être considérée comme un objectif, une responsabilité juridique et une activité.
- **Problèmes liés à la définition:** large, englobante, elle ne fournit aucune indication sur la définition des priorités dans les situations d'urgence...

LA PROTECTION C'EST ...



ACTIVITÉS DE PROTECTION?

«L'ŒUF DE PROTECTION»



ACTIVITES DE PROTECTION

Préventive

- Persuasion, coercition, plaidoyer pour empêcher les violations
- Alerte précoce
- Déploiements anticipés/ présence

Réactive

- Immédiat et urgent
- Ciblage de groupes/individus spécifiques
- Eviter les pires effets des abus et violations

Corrective

- Restaurer la dignité suite à des violations
- Soutenir les personnes qui vivent avec les conséquences de violations
- Vise à prévenir d'autres violations

Environnement favorable

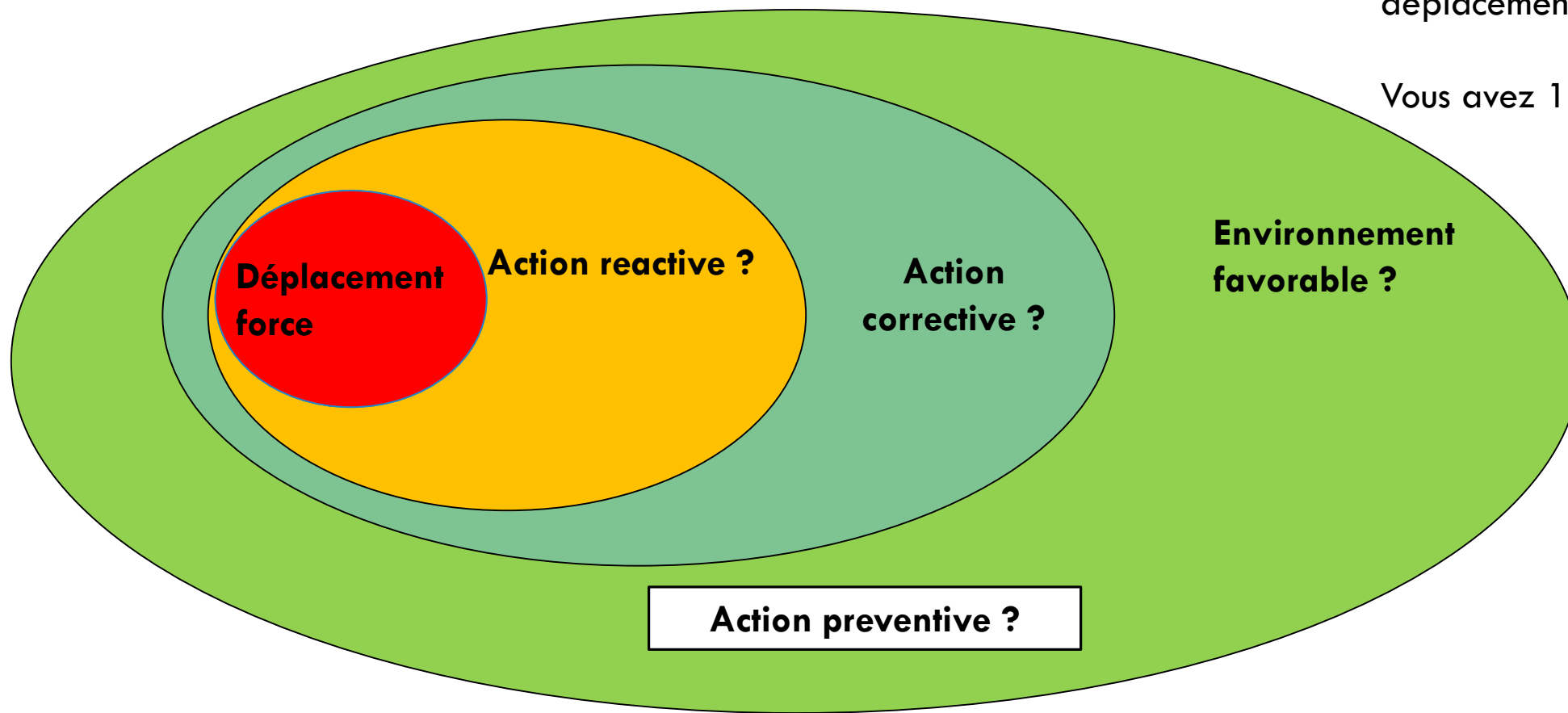
- Créer un environnement de respect des droits
- Changer les attitudes, politiques, valeurs, croyances
- Transformation à long terme des causes/ Prévention



EXEMPLE SAMIRA A DU FUIRE SON VILLAGE SUITE A UNE ATTAQUE

Identifiez en groupe les possibles actions réactives, correctives, un environnement favorable et actions préventives en réponse à un déplacement forcé.

Vous avez 10 minutes.



4 ÉLÉMENTS CLÉS DE LA PROTECTION TRANSVERSALE

1. Faire une priorité de la **sécurité et la dignité** et **éviter de nuire**
2. **Accès significatif** – proportionnellement aux besoins et sans obstacles
3. **Redevabilité**
4. **Participation et automatisation**

CADRE NORMATIF

- La protection concerne les droits des personnes.
- Elle vise à garantir la reconnaissance et le respect des droits des personnes par les États et toutes les parties prenantes.
- La protection peut être considérée comme un objectif, une responsabilité juridique et une activité.

ARCHITECTURE LÉGALE DU TRAVAIL EN PROTECTION SUR LE TERRAIN

**Instruments
internationaux
des Droits
de l'Homme**

**Droit
international
humanitaire
(conflit armé)**

**Droit
international
des réfugiés**

**Principes directeurs relatifs au déplacement de
personnes à l'intérieur de leur propre pays**

Droit national

MODALITÉS D'INTERVENTION:

- Plaidoyer / démarches / dialogue politique
- Protection transversale
- Soutien financier (bilatéral / multilatéral)
- Détachements et déploiements d'experts en protection (auprès de l'ONU ou des Buco)
- Innovation stratégique et gestion des connaissances

DDC/AH CONCEPT OPERATIONNEL EN PROTECTION

- La protection est l'un des quatre thèmes prioritaires de la DDC/AH pour la période 2017-2020
- Concept opérationnel adopté en novembre 2016

3 priorités stratégiques:

- Réduire la violence contre les enfants
- Déplacement forcé et solutions durables
- Identité légale et documentation civique

